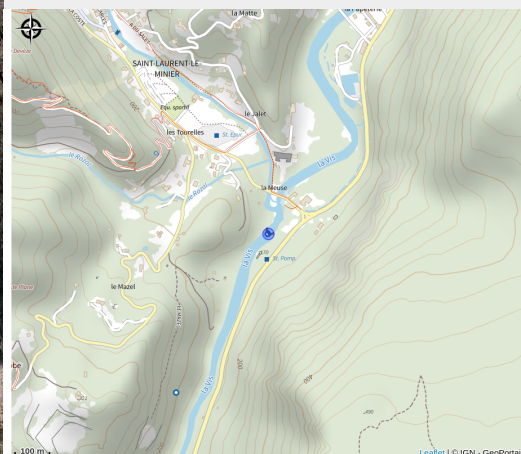


Cascade de la Meuse

CC du Pays Viganais



Attribution : Cascade de la Meuse_Saint-Laurent-le-Minier (T. Sauvé)



Ce site naturel protégé Natura 2000, est accessible à pied depuis un parking payant situé à 600 m ; la baignade y est autorisée mais non surveillée, avec interdiction de s'approcher de la cascade, de sauter et d'accéder au site entre 22h et 6h.

Infos pratiques

Catégorie : Sites de visites

Description

Autrefois l'aqueduc permettait de faire passer les eaux d'un bord à l'autre de la rivière afin d'arroser les prairies et de faire tourner les 20 roues pour l'ensemble des moulins à papier, à cuivre, à foulons...

Le parking de la cascade, à proximité du site de baignade, est fermé durant toute la saison : à partir de mi-juin et jusqu'au début du mois de septembre.

Un parking payant de 150 places est proposé à 600 m du site en direction du village avec un tarif unique journalier de 10 euros, payable par carte bancaire ou en espèce. Ce parking permet un accès facilité au village pour les promeneurs et les randonneurs. L'accès à la cascade est piétonnier, avec des toilettes publiques sur le chemin. Pour assurer la facilité de circulation sur le territoire de la commune et la sécurité de tous, le stationnement en dehors de la zone aménagée est strictement interdit. Des agents de surveillance de la voie publique exécuteront des contrôles réguliers pour faire respecter ces interdictions.

Nous conseillons aux visiteurs d'arriver tôt le matin – quand le parking est complet, il ne sera plus possible de stationner.

Le site présente des dangers qui sont affichés pour l'information des visiteurs. La baignade reste autorisée mais sans surveillance et « aux risques et périls » des visiteurs. Il est interdit de s'approcher – à pied ou en nageant – de la cascade, sur sa partie haute et basse. Les sauts sont prohibés sur l'ensemble du site (y compris les sauts du pont). Le règlement du site ainsi que le règlement de baignade seront affichés sur le site.

L'accès au site sera interdit la nuit (entre 22h00 et 6h00) pour assurer le repos de la faune sauvage. Le site est classé en zone Natura 2000, c'est un espace de biodiversité à préserver.

La cascade de la Vis est une propriété privée. Par respect pour les propriétaires, les habitants et l'environnement, merci de respecter les panneaux signalétiques et les consignes suivantes :

Il est interdit de s'approcher de la cascade en haut et en bas (dangereux et fragile)

Il est interdit de plonger de la cascade et du pont

Les Rives gauche et droite sont privées à partir de l'aplomb du pont et sur plus de 700 mètres

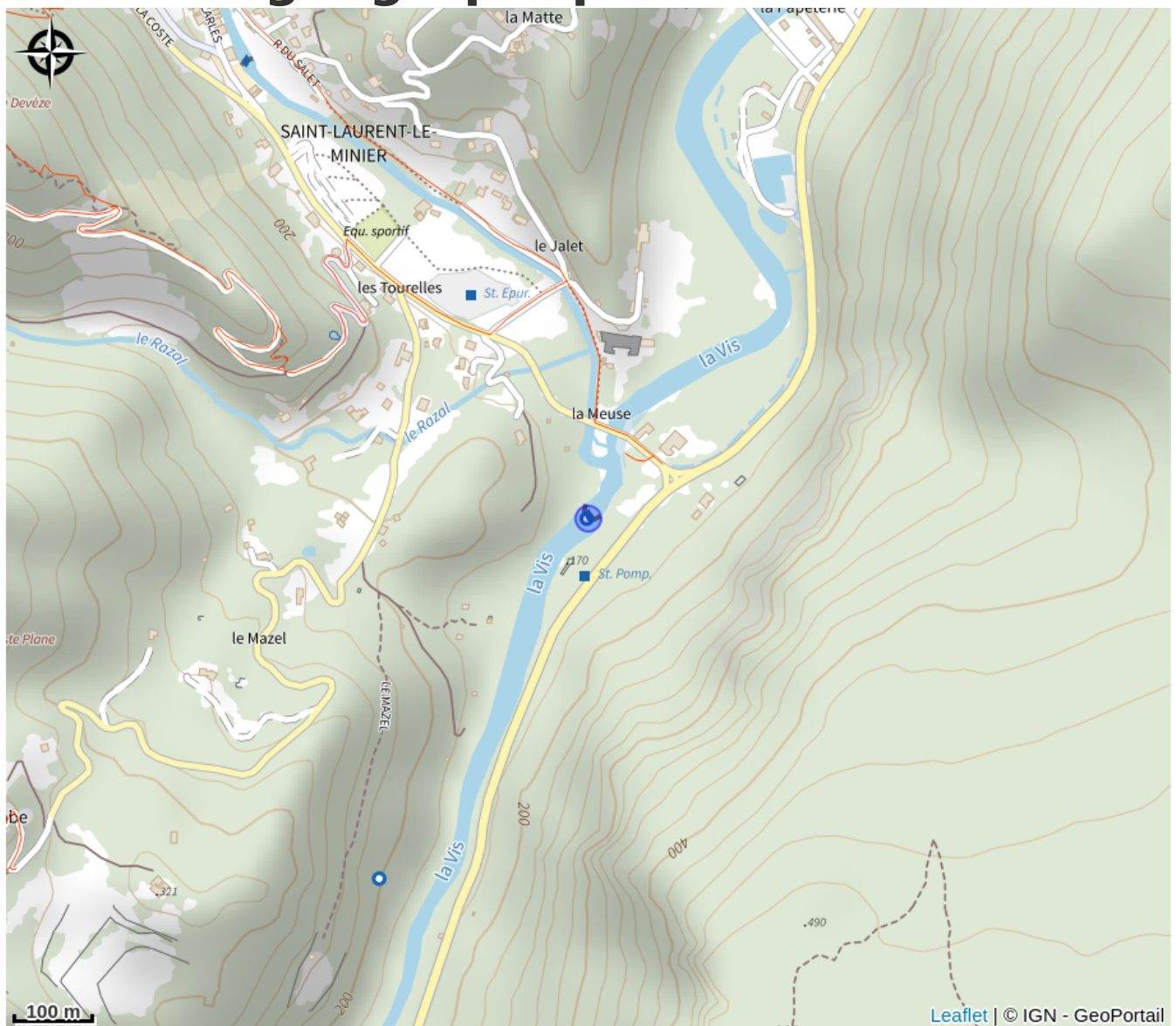
Feux interdits sur tout le périmètre de la cascade.

Camping sauvage interdit (voir nos hébergements à proximité)

L'aqueduc situé sur la rive gauche est fragile et des chutes de pierres sont fréquentes.

Veuillez ramasser vos déchets avant de partir.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année tous les jours.

Tarifs:

Accès libre mais stationnement payant obligatoire. Parking payant à 10€ entre le 25 juin et le 31 août.

Services:

Animaux acceptés

Fiche mise à jour par Office de Tourisme Sud Cévennes le 13/10/2026

Contact

D110

30440 Saint-Laurent-le-Minier

Tél. 04 67 81 01 72

contact@sudcevennes.com

<https://sudcevennes.com/>